

Objet : sorties ski

Dossier suivi par : Marie-Eve FORGUE

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, l'Association Sportive de l'Etablissement propose aux pensionnaires et demi-pensionnaires du collège et des lycées, des sorties de ski le mercredi après-midi à la station de Peyragudes,

Ces sorties font l'objet des conditions suivantes :

- Respect du règlement intérieur de l'Etablissement (pas de consommation de tabac, alcool, drogues...)
- Etre licencié UNSS c'est-à-dire avoir fourni une autorisation parentale, avoir rempli la fiche d'urgence et avoir réglé la cotisation de 21 euros.
- Un minimum de 34 inscriptions est nécessaire pour le fonctionnement de l'activité. Dans le cas contraire, les sorties seront annulées et remboursées.
- Quatre sorties peuvent être payées d'avance
- Peuvent être exclus les élèves retenus le mercredi après-midi et ceux qui ne se conforment pas au règlement des sorties UNSS (être encadré par des adultes). Aucun élève ne peut skier sans encadrement.
- Les débutants en snowboard ne sont pas acceptés
- Un élève débutant en ski devra obligatoirement participer dès la première sortie, il ne sera pas accepté de débutants en plein milieu de la saison.
- Le port du casque est obligatoire
- L'élève devra s'inscrire obligatoirement le lundi précédant la sortie sur le panneau d'affichage UNSS à côté du panneau des colles, même s'il a payé les 4 sorties d'avance.

Quatre sorties auront lieu à partir du **12 janvier 2022** au tarif de **20 euros** la sortie. Départ 12h40 retour 19h. La dernière sortie se fera sur la journée entière. Seront prioritaires les élèves qui auront été présents les 3 précédentes.

Chacun doit avoir son équipement personnel (qui sera entreposé pendant la semaine dans un local à Garaison). Ceux qui n'auront pas leur matériel auront la possibilité de le louer à la station (voir tarifs ci-dessous).

**TARIFS** : Tarif d'une sortie : **20 euros** (par chèque de préférence à l'ordre de l'Association Sportive N.D. de Garaison)

Tarif des locations à régler directement au loueur en espèces ou par chèque à l'ordre de SARRAT SPORT

Ski : skis, bâtons, chaussures : **7 euros**

Chaussures seules : 3.50 €

Skis seuls : 5.50 €

Surf seul : 8€

Snow-board : boots et planche : **10 euros**

Casque : **1€**

La première sortie étant prévue le mercredi 12/01/22 il est demandé que le règlement (**4 chèques de 20€**) soit effectué au plus tard pour le 03 janvier 2022. Les chèques ne seront pas encaissés avant la 1ère sortie.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE A PARTIR DE 12 ANS, il sera vérifié avant de monter dans le bus et l'élève devra l'avoir sur lui pendant la durée de la sortie en cas de contrôle sur les pistes.**

Le directeur  
M. CORTEGGIANI

Bulletin réponse valable pour toutes les sorties ski à ramener accompagné du règlement à M<sup>me</sup> Forgue pour le 03 janvier 2022

Madame, Monsieur,.....  
Autorisent leur fils ou fille.....Classe de .....

A participer aux sorties de ski/snow le mercredi après-midi au second trimestre 2021/2022

Niveau SKI  débutant  moyen  confirmé      Merci de préciser s'il  
ou elle a obtenu des étoiles, flèches... et laquelle et le nombre d'année de pratique pour faciliter la constitution des groupes.

Niveau SNOW      Pas de débutants  moyen  confirmé

Fait à .....le...../...../.....

Signature